
cette fin, le programme finance des études, met sur pied des missions d'investissement, et fournit l'assistance technique aux secteurs commercial et industriel des pays en voie de développement.

Coopération économique

Lors de mes déplacements officiels dans le tiers monde, et plus récemment à l'occasion de mon voyage au début du mois en Tunisie et au Maroc, j'ai pris soin de sensibiliser les dirigeants et les hommes d'affaires que j'ai rencontrés au fait que la coopération économique ne peut être à sens unique. Nous avons consenti un grand effort au développement de ces pays. Là où des entreprises canadiennes sont en mesure d'offrir un meilleur produit à un meilleur prix, elles ont droit de réclamer une part plus équitable du marché. Ce langage clair et sans ambages en faveur d'une coopération économique mutuellement profitable a été bien reçu et apprécié par nos interlocuteurs et également, je crois, par la délégation d'hommes d'affaires canadiens qui m'a accompagné.

En outre, il existe un rapport étroit entre l'aide au développement et les exportations. Il serait erroné d'affirmer qu'il est facile d'exporter. Le défi consiste à mettre à contribution nos aptitudes et capacités dans les secteurs où nous avons acquis une compétence particulière et à exploiter cette compétence sur les marchés mondiaux pour contrer la concurrence farouche qui y règne. La décision initiale d'exporter et, subséquemment, de percer sur de nouveaux marchés, ne doit pas être prise à la légère. Pour être à la hauteur, les exportateurs doivent prendre un engagement à long terme au niveau des ressources organisationnelles, tant financières qu'humaines, et prospecter avec dynamisme des marchés spécifiques.

Le gouvernement du Canada appuie activement le développement des marchés d'exportations. Nous travaillons d'ailleurs en étroite collaboration avec les ministères provinciaux chargés de l'expansion du commerce. Les agents de commerce fédéraux en poste à l'étranger, à Ottawa et dans les bureaux régionaux sont prêts à vous aider à identifier des marchés et des acheteurs possibles.

Je puis vous assurer que les hommes d'affaires continueront d'avoir directement accès aux fonctionnaires chargés des questions commerciales et aux programmes d'aide aux exportations, tels le Programme de développement des marchés d'exportations (P.E.M.D.) et au Programme des projets de promotion au sein du nouveau ministère. Le budget du P.E.M.D. est passé de 9 millions de dollars en 1980-1981 à 17,6 millions en 1981-1982, et le Programme des projets de promotion a un budget de 8,6 millions consacré aux expositions commerciales et aux missions.

Au besoin, le gouvernement canadien adaptera ses programmes à l'évolution de la conjoncture mondiale pour vous aider dans vos efforts de commercialisation. La Commission d'expansion du commerce d'exportation a été mise sur pied pour conseiller le gouvernement sur toutes les questions liées aux exportations. Comme vous le savez peut-être, cette Commission est composée de membres qui proviennent tant du
